

COMPREHENSION ECRITE

DESCRIPTEURS DU CECRL

COMPREHENSION GENERALE DE L'ECRIT

- **B2** Peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.
- **B1** Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
- **A2** Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail. Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.

LIRE POUR S'INFORMER ET DISCUTER

B2 Peut obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine.

Peut comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension.

Peut comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers.

B1 Peut identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé.

Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.

Peut reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues, apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de l'Europe, 2000.